

BULLETIN FOOT YVELINES



SAISON 2018/2019 - 22/01/2019
BULLETIN N°14

COMITE FSGT 78
7, RUE VEUVE FLEURET
78130 LES MUREAUX
01.34.74.84.93 - 07.67.08.08.49
fsgt78@free.fr

Afin d'éviter tout problème de retard dans l'enregistrement des résultats de matchs pour le mardi qui suit la rencontre, nous vous conseillons de nous expédier les feuilles de matchs recto/verso par mail à l'adresse ci-dessous :

fsgt78@free.fr

La feuille de match doit obligatoirement être expédiée à l'adresse ci-dessous :

Comité FSGT des Yvelines
7, rue Veuve Fleuret - 78130 LES MUREAUX



Courriers extérieurs reçus :

CD75 : Paris Foot Week-end n°16

CD 75 : Brassage des coupes - phase de qualification IDF Vendredi et Lundi n°4

CD 92 : Coup d'Envoi n°15

CD 92 : Coupe vétérans R. Alex et consolante n°2

CD 93 : Le Lien n°15

CD 93 : Brassage coupes n°5

CD 94 : Avant Centre n°14

JOINDRE LA COMMISSION

Vous pouvez joindre la commission Football des Yvelines tous les mardis

De 16h30 à 18h30

Au 09.50.56.83.47

FOOT YVELINES

1 - Courriers reçus	2
2 - Résultats	2
3 - Sanctions sportives	3
4 - Désignations Arbitres	4
5 - Joueurs Suspendus	4
6 - Bureau d'Appel Régional	7

PRESENTS :

M. GALLICET SYLVAIN
M. NEVO JEAN-PIERRE
M. PUGLISI RENE
M. REDOUTE PATRICK

Membres de la Commission Football

Monsieur GALLICET Sylvain :	Responsable des arbitres et membre de la sous-commission des litiges
Monsieur NEVO Jean-Pierre :	Secrétaire et membre de la sous-commission des litiges
Monsieur PUGLISI René :	Classement et rédacteur du bulletin
Monsieur REDOUTE Patrick :	Classement et membre de la sous-commission des litiges

1 - COURRIERS RECUS

Expéditeur	Sujet	Réponse
CM AUBERVILLIERS	Liste des équipes CM AUBERVILLIERS	
AS COMMUNAUX DE PANTIN B	Match AS COMMUNAUX DE PANTIN A / MBDA SPORT B du 19/01/19	Le match se jouera au stade Marcel Cerdan - 170 avenue Jean Jaurès - Pantin
AS COMMUNAUX DE PANTIN	Ajout de 2 joueurs sur la liste AS COMMUNAUX DE PANTIN B	
AS DILA	Match AS DILA / AS MALGACHE B Fermeture du terrain le 19/01/19 (attestation fournie par la Mairie d'Antony)	Transmis à la sous-commission des classements
FSGT78	Mauvaise coordination concernant la gestion des listes nominatives par équipe	

2 - RESULTATS

FEUILLE DE MATCH	O = ORIGINALE - M =MAIL	RI = RESULTAT INSCRIT	N.S = RESULTAT NON SAISI
-------------------------	---------------------------------------	------------------------------	---------------------------------

RESULTATS JOURNEE 01 - 22/09/2018 - A2

CM AUBERVILLIER C	2 / 0	LES ANCIENS DU MANTOIS	O / R / JOUE LE 12/01/19
-------------------	-------	------------------------	--------------------------

RESULTATS JOURNEE 10 - 19/01/2019 - A5

AS COMMUNAUX DE PANTIN B	FNP	LES ANCIENS DU MANTOIS	FNP / RI
SNECMA GENNEVILLIERS B	4 / 2	IDP EMPLOI	M / RI
AS DILA	REPORT	AS MALGACHE B	REPORT AU 20/04/19
USMT BOISSY HEMISPHERE	FNP	MBDA SPORT C	FNP / RI
ASC BNP PARIBAS CTIP	FNP	TITANES CHILES FC	FNP / NS
FC PARIS MALAGASY	FNP	CM AUBERVILLIERS C	FNP / RI

[AS DILA / AS MALGACHE B - J10/A5 - 19/01/2019](#)

Suite à la fermeture du terrain par la Mairie d'Antony le 19/01/2019, la sous-commission des classements donne ce match à jouer le 20/04/2019

MATCH A JOUER 20/04/2019 (J10 / A5 du 19/01/2019)

2018 / 2019 - REPORT MATCH SAMEDI MATIN VETERANS B

TERRAIN FERME	NON CONSIDERE COMME DEMANDE DE REPORT
TERRAIN IMPRATICABLE	NON CONSIDERE COMME DEMANDE DE REPORT
TELETHON	NON CONSIDERE COMME DEMANDE DE REPORT
MOUVEMENT GILETS JAUNES	NON CONSIDERE COMME DEMANDE DE REPORT
REPORT MATCH	

CLUB DEMANDEUR	J	DATE	DATE	RECEVANTE	VISITEUSE
		MATCH	REPORT		
FC PARIS MALAGASY	06	17/11/18	02/03/19	FC PARIS MALAGASY	AS MALGACHE B
ASC BNP PARIBAS	06	17/11/18	02/03/19	ASC BNP PARIBAS	LES ANCIENS DU MANTOIS
CM AUBERVILLIERS C	09	08/12/18	02/03/19	MBDA SPORTS C	CM AUBERVILLIERS C
IDP EMPLOI	04	13/10/18	02/03/19	IDP EMPLOI	USMT BOISSY HEMISPHERE
AS COMMUNAUX DE PANTIN B	06	17/11/18	09/03/19	AS COMMUNAUX DE PANTIN B	AS DILA
LES ANCIENS DU MANTOIS	07	24/11/18	09/03/19	LES ANCIENS DU MANTOIS	FC PARIS MALAGASY
TITANES CHILE FC	07	24/11/18	09/03/19	TITANES CHILE FC	SNECMA GENNEVILLIERS B
SNECMA GENNEVILLIERS B	06	17/11/18	20/04/19	SNECMA GENNEVILLIERS B	CM AUBERVILLIERS C
AS DILA	10	19/01/19	20/04/19	AS DILA	AS MALGACHE B

3 - SANCTIONS SPORTIVES

Liste des Unités Administratives

EQUIPE SM VETERANS B	DATE DU MATCH	MOTIF	TOTAL UA
USMT BOISSY HEMISPHERE	17/11/2018	Non règlement de l'indemnité d'arbitrage (5 UA)	52

Liste des cartons

Com	DJ	COMP	DIV	Date	NOM DU JOUEUR	N° Lic	CLUB	C	US
78	SM	Chpt	VETERANS B	12/01/19	CADET LAURENT	55645608	LES ANCIENS DU MANTOIS	B	0

4 - DESIGNATIONS ARBITRES



Les désignations des arbitres officiels ne sont plus publiées dans les bulletins, les clubs peuvent consulter leur espace réservé sur le site des foots pour connaître le nom de l'arbitre désigné sur leur rencontre.

5 - JOUEURS SUSPENDUS

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	DM	ACP CHOISY LE ROI	ALVES LOPES ALMIRO	55505295	Oui	Oui	08/01/2019	08/03/2019	Suspendu 2 mois fermes (article B 23)
75	DM	ACP CHOISY LE ROI	GOMES RODRIGUES NUNO MIGUEL	55525166	Oui	Oui	25/05/2014	24/05/2019	Suspendu 5 ans dont un an interdit stades et abords (Arrêté Préfectoral)
75	DM	ACP CHOISY LE ROI	OULD TATA ABDELJALILE	55737505	Oui	Oui	08/01/2019	08/04/2019	Suspendu 3 mois fermes (article B 23)
75	DM	AS TOHO	LAOUZAI AISSA	55511602	Oui	Oui	18/11/2018	17/05/2019	Suspendu, 6 mois ferme
75	DM	ASCFC MONTREUIL B	DARRAS PASCAL	656532	Oui	Oui	22/01/2019	21/09/2019	Suspendu, 6 mois fermes
75	LS	CHEMINOTS DU LANDY	AOUIS JAUFFREY	48033	Oui	Oui	17/12/2018		Suspendu, en attente de décision
75	LS	FC CACHACA B	GOUES QUENTIN	55723369	Oui	Oui	14/01/2019		Suspendu à titre conservatoire jusqu'à décision de la commission
75	LS	FC NO WHERE	MEYRIER AXEL	441353	Oui	Oui	22/01/2019	21/04/2019	Suspendu, 3 mois fermes
75	LS	FC VIVRE ENSEMBLE	DEMORTREUX BENOIT	55631250	Non	Oui	16/01/2019		Suspendu 1 matche ferme (suspension en 1/16ème de finale de la Coupe DELAUNE
75	SM	LEVALLOIS SC A	CHEMIN SEBASTIEN	444845	Oui	Oui	18/07/2018	15/03/2019	Suspendu 6 mois ferme (15/06/15/09neutralisés) DELAUNE
75	SM	LEVALLOIS SC A	CHIQUITO RIDA	55705901	Oui	Oui	15/06/2018	15/03/2019	Suspendu 6 mois ferme (15/06-15/09 neutralisés) DELAUNE
75	SM	LEVALLOIS SC A	VIEIRA DE PINA DJESON	55676252	Oui	Oui	15/06/2018	15/03/2019	Suspendu 6 mois ferme (15/06/15/09neutralisés) DELAUNE
75	SM	MAZARS	MINDJOU SAMY	55666665	Oui	Oui	18/12/2018		Suspendu en attente de décision
75	SM	MAZARS	MINDJOU YANNIS	55616557	Oui	Oui	18/12/2018		Suspendu en attente de décision
75	SM	TUN UNITED FC C	HADDAD MARIAN	262059	Oui	Oui	17/10/2018	16/02/2019	Suspendu, 4 mois fermes
75	VS	AJ LA NOUE A	KHAMIS ADEL	661073	Oui	Oui	23/11/2018	22/02/2019	Suspendu, 3 mois fermes
75	VS	AJ LA NOUE A	THIAM KASIM	440824	Oui	Oui	02/05/2018	01/02/2019	Suspendu, 6 mois fermes
75	VS	AS ENTRAIDE	KIPRÉ FLORENT	55624507	Oui	Oui	20/10/2017	19/10/2019	suspendu 24 mois ferme
75		AGUIAS FC	LAZAAR YACINE	55622149	Oui	Oui	02/06/2016		suspendu jusqu'a comparution
75		ES PARISIENNE	BIRCAN ALAIN	55624552	Oui	Oui	24/04/2018	24/01/2019	Suspendu 6 mois fermes (période du 15/06 au 15/09 neutralisée)
75		JOHNSON DIVERSEY FC	LOUINASSE JOSEPH	270683	Oui	Oui	04/11/2017	03/05/2019	Suspendu 18 mois fermes

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
78	SM	TITANES CHILE FC	MORALES RAMIREZ JORGE	55766110	Oui	Oui	17/11/2018	16/04/2019	Suspendu 5 mois fermes
78	SM	TITANES CHILE FC	RODRIGUEZ GABRIEL ANTONIO	55766111	Oui	Oui	17/11/2018	16/04/2019	Suspendu 5 mois fermes
78	SM	TITANES CHILE FC	TAPIA MAURICIO	55766117	Oui	Oui	18/12/2018	18/03/2020	TRICHIE SUR FEUILLE DE MATCH-2 JOUEURS NON LICENCIES
78		AS TURQUIE DES MUREAUX DE L ASOM	DUZARDIC BURHAN	313742	Oui	Oui	12/03/2017	12/03/2019	Suspendu 2 ans fermes
92	LS	AS FOOTBALL CLUB	ALHADI SABIR	55768443	Oui	Oui	10/12/2018		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
92	LS	PARIS D EXIL	KÉBÉ MOHAMED	55730052	Oui	Oui	20/11/2017	19/05/2019	Suspendu 18 mois fermes.
92	VS	AS METROPOLITAN ONDAS	BRITO LOPES GUILHERMO	42268	Oui	Oui	18/01/2019		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
92	VS	AS METROPOLITAN ONDAS	MOREIRA MICHAEL	55540598	Oui	Oui	07/12/2019	06/03/2019	Suspendu 3 mois ferme (Tab. B L 21.)
92	VS	AS METROPOLITAN ONDAS	PINTO BARROS ROMARIO ALEXANDRE	55530828	Oui	Oui	13/04/2018	13/10/2019	Suspendu 12 mois fermes (article B 24). Période 15/06 au 15/09 neutralisée.
92		ASCJ 92	GOMES LOPES WILLY	55738576	Oui	Oui	12/12/2017	01/03/2019	Suspendu 12 mois ferme de toutes compétitions (tableau A ligne 16)
93	LS	ACVH	BAZOIN CEDRIC	305160	Oui	Oui	04/11/2018	03/02/2019	Suspension de 3 mois fermes (décision du B.A.R.)
93	LS	ACVH	GOMIS JEAN LYS	450729	Oui	Oui	20/11/2018	19/02/2019	Suspendu 3 mois fermes
93	LS	AS QUINZE FC	CHEREL ANTHONY	55560538	Oui	Oui	05/11/2018	04/02/2020	Suspendu 12 mois fermes (la période du 15/06 au 15/09 est neutralisée)
93	LS	ASC VITRY	BARKOUN ABDELKADER	53709	Oui	Oui	06/11/2017	05/11/2019	suspendu 24 mois ferme
93	LS	ASC VITRY	CHALAL LIESSE	53685	Oui	Oui	19/11/2018	18/02/2019	Suspendu 3 mois fermes
93	SA	BLANKOK UNITED	KOUDJIH WASSIM	55689154	Oui	Oui	20/11/2018	19/02/2019	Suspendu 3 mois ferme. Tableau A Ligne 9
93	SA	PSV	BOUZIDI MOHAMED	55561260	Oui	Oui	28/04/2018	28/01/2021	Suspendu 24 mois pour coup volontaire (article B 26)
93	SA	SAMARITAINE FC	ROSE-SERVILIE RUDOLPH	55630389	Oui	Oui	17/11/2018	16/02/2019	Suspendu 3 mois fermes
93	SM	CM AUBERVILLIERS E	OUTAHMOUCHTE NABYLE	332837	Oui	Oui	21/04/2018	21/04/2022	Suspendu 36 mois ferme (Tableau A L18)
93	SM	CM AUBERVILLIERS F	DUMAT MIKAEL	55678659	Oui	Oui	12/01/2019		Suspendu de toutes fonctions officielles en attentes de son rapport et d'audition
93	SM	CM AUBERVILLIERS F	DUMAT MIKAEL	55678659	Oui	Oui	12/01/2019		Suspendu, en attente de décision
93	SM	CM AUBERVILLIERS F	RAAF TAHAR	659869	Oui	Oui	01/12/2018		Suspendu pour 2 matches fermes.

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
94	DM	ACAF FRANCE FOOTBALL	SAHRAOUI CA-CHEMIR	55621400	Oui	Oui	26/04/2018	26/01/2019	suspension de 6 mois fermes (décision du B.A.R.)
94	DM	AES FIGUIG	BOUGRIA AZDINE	55570665	Oui	Oui	06/01/2019		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
94	DM	FC SOLVEIRA A	CASAS SERGIO	16294	Oui	Oui	05/06/2018	04/12/2019	Suspendu, 1 an ferme
94	DM	USMBA 92	LARABI ELHADJ	55771159	Oui	Oui	14/10/2018	13/06/2019	Suspendu 4 mois (article A8) + 4 mois (article A 12)
94	DM	USMBA 92	SEBAA ABDELKADER	55769977	Oui	Oui	14/10/2018	13/02/2019	Suspendu 4 mois (article A12)
94	DM	USMBA 92	SEBAA LAKHDAR	55771156	Oui	Oui	14/10/2018	13/02/2019	Suspendu 4 mois fermes (article A12)
94	ME	AS PATIPERROS	ROJEL ALFONSO	55766114	Oui	Oui	22/01/2019	21/04/2019	Suspendu, 3 mois fermes
94	SM	USI FOOT VOLTAIRE	HAMDAM NASSIM	298621	Oui	Oui	13/11/2018	09/02/2019	Suspendu 3 mois fermes (article B 20)
94	VS	AS LAUMIERE	ORKZAI FADH	55608492	Oui	Oui	23/02/2018	16/09/2019	Suspendu 18 mois ferme (période de neutralisation comprise)
94	VS	FC CHOISY LE ROI VS	BENKHADDA HATIM	55731019	Oui	Oui	27/02/2018	26/02/2019	Suspendu 12 mois ferme
94	VS	FC CHOISY LE ROI VS	BOUGHRARA MIMOUN	51480	Oui	Oui	06/03/2018	05/03/2019	suspendu 12 mois ferme
94	VS	FC CHOISY LE ROI VS	MALKI HICHAM	55700143	Oui	Oui	06/03/2018	05/03/2019	suspendu 12 mois ferme
94		CST AL FAWZ	TRAORE MAMADOU	55563313	Oui	Oui	12/05/2015		suspendu jusqu'à comparution
LIF	DM	AP MONTALEGRE	DA CUNHA JOSÉ	55614846	Oui	Oui	07/06/2017	29/01/2019	Suspendu 14 mois ferme
LIF	DM	AP MONTALEGRE	MAGALHAES SERGIO	448039	Oui	Oui	29/05/2017	29/01/2019	Suspendu 14 mois ferme
LIF	DM	APP CLICHY	GONCALVES LUIS	12235	Oui	Oui	14/10/2018	15/09/2020	Suspendu 18 mois fermes (tableau B 25)
LIF	DM	AS DARTY	SAIL MOHAMED	34801	Oui	Oui	13/01/2019		Suspendu en attente de décision (DELAUNE)
LIF	DM	US SEARA DRANCY	DEMAZEUX BERTRAND	55494477	Oui	Oui	11/11/2018	10/02/2019	Suspendu, 3 mois fermes
LIF	SA	AS CAMBODGIENNE A	COULIBALY ALIOUN	55773730	Oui	Oui	20/11/2018	19/03/2019	En attente de comparution et de décision. Tableau A Ligne 9
LIF	SA	AS VAL IMMO	KELBABA PAUL OLIVIER	55734737	Oui	Oui	18/11/2017	17/05/2019	Suspendu 18 mois fermes
LIF	SA	FC NOISY LE SEC	BELFOUL FOUAD	55564251	Oui	Oui	24/11/2018	23/05/2019	Suspendu, 6 mois fermes
LIF	SM	RC PANTIN	DJERRAD HATMAN	55703401	Oui	Oui	01/12/2018	31/01/2019	Suspendu 2 mois fermes
LIF	SM	UA SOCIETE GENERALE A	QUINSAC GRÉGORI	18808	Oui	Oui	16/01/2019		Suspendu 1 match ferme au prochain match officiel
LIF	SM	UA SOCIETE GENERALE A	VALMINOS GREGORY	10521	Oui	Oui	12/01/2019		Suspendu en attente de rapport et de décision (DELAUNE)
LIF	SM	UA SOCIETE GENERALE A	YEBE CHRISTOPHER	386447	Oui	Oui	24/11/2018	23/02/2019	Suspendu, 3 mois fermes



6 - COMPTE RENDU REUNION INTERDEPARTEMENTALE

BUREAU D'APPEL REGIONAL

Réunion du 16/01/2019

Présents : Alain Fouché, Alain Gibeau, Jean-Claude Millet, René Rizzo, Fred Safraoui

Excusé : Jean-Pierre Planque

DOSSIER N°1

Trophée des Champions - match du 04/11/18

AS DARTY / AC VICTOR HUGO

1ère instance :

Comité 93 – Commission des Litiges - Dossier n°4

PV dans bulletins C93 : n° 10 du 20/11/18.

Décision prise :

Suspension du joueur Cédric BAZOIN du club ACVH à 4 mois fermes.

Appel :

Recevable de la part du joueur concernant sa suspension.

Auditions :

Cédric BAZOIN, joueur suspendu : présent

Alain EUGENE, arbitre officiel : présent

Carlos RAIMUNDO, arbitre officiel, entendu par téléphone

Eléments du dossier :

Pratiquement à la fin de la rencontre, un accrochage a eu lieu entre deux joueurs. Cédric BAZOIN prétend qu'il a reçu un coup de coude de son adversaire et qu'il aurait répliqué par un ciseau de balayage dans les jambes, entraînant son expulsion.

Décision du Bureau d'Appel :

Les arbitres officiels n'ont pas pu apporter une confirmation du prétendu coup de coude reçu par le joueur. Ce dernier assume son geste qu'il considère être une réaction à l'attitude de son adversaire.

Le Bureau d'Appel décide de retenir le motif « coup à adversaire sans blessure » et ramène sa suspension à une durée de 3 mois fermes à partir du 04/11/18. Le joueur est donc requalifié le 04/02/19. La décision a été prise à la majorité.

Par ailleurs le Bureau d'Appel adresse un sérieux rappel à l'ordre au délégué du club ACVH, M. GOMIS, pour son attitude vis-à-vis des arbitres officiels et sera attentif à d'éventuelles récidives de sa part sur les futures rencontres.

6 - COMPTE RENDU REUNION INTERDEPARTEMENTALE

DOSSIER N°2

Coupe Régionale de foot à 7 (brassage) - match du 12/11/18

LES CHIPSTERS / ASCPL B

1ère instance :

Comité 92 – Commission des Litiges - Dossier n°4

PV dans bulletin de la coupe régionale n°4 du 24/12/18.

Décision prise :

Match perdu par pénalité à l'équipe Les Chipsters, pour défaut de qualification.

Appel :

recevable de la part du club Les Chipsters sur la perte du match par pénalité.

Auditions :

Compte tenu de la date de la décision, de la période de fin d'année, et de l'urgence pour la suite de l'organisation de la coupe régionale, le Bureau d'Appel a estimé le dossier suffisamment clair pour pouvoir prendre une décision sans convocation.

Eléments du dossier :

Ensemble des échanges de mails entre les deux clubs au sujet de l'établissement de la feuille de match ainsi que un mail du Comité de Paris confirmant qu'à la date du 05/12/18, le club Les Chipsters ne possédait aucune licence validée.

Décision du Bureau d'Appel :

Le Bureau d'Appel constate qu'aucun joueur du club n'était qualifié à la date de la rencontre et décide de confirmer la décision du Comité 92 de faire perdre par pénalité la rencontre au club Les Chipsters.

DOSSIER N°3

Coupe Régionale de foot à 7 (brassage) - match du 17/11/18

DEPORTIVO MALAKOFF / LES CHIENS FC

1ère instance :

Comité 92 – Commission des Litiges - Dossier n°9

PV dans bulletin de la coupe régionale n°4 du 24/12/18.

Décision prise :

Match perdu par pénalité aux deux équipes pour non présentation de la feuille de match avec les licences.

Appel :

recevable de la part du club Les Chiens FC sur la perte du match par pénalité.

Auditions :

Compte tenu de la date de la décision, de la période de fin d'année, et de l'urgence pour la suite de l'organisation de la coupe régionale, le Bureau d'Appel a estimé le dossier suffisamment clair pour pouvoir prendre une décision sans convocation.

Éléments du dossier :

Rapports des deux clubs.

Décision du Bureau d'Appel :

Le Bureau d'Appel constate que les deux équipes ont choisi de disputer la rencontre sans remplir les formalités administratives et contrôler l'identité des joueurs. En conséquence la décision du comité 92 est conforme à la pratique en vigueur dans l'Île de France pour le foot à 7 de faire perdre le match sur tapis vert aux deux équipes. Le Bureau d'Appel confirme donc cette décision.

DOSSIER N°4**Coupe Régionale de foot à 7 (brassage) - match du 10/12/18****BONDY SPORT / DIGITAL.COM FC****1ère instance :**

Comité 92 – Décision administrative du Collectif de gestion de la coupe régionale du 18/12/18 communiquée par mail au club.

Décision prise :

Feuille de match envoyée en retard le 18/12/18 et non prise en compte par le collectif de gestion considérant qu'il s'agissait d'une récidive pour ce club déjà averti pour la même raison lors de matchs précédents. Le match avait été donné perdu sur tapis vert aux deux équipes le 17/12 annoncée comme date limite dans le bulletin n°3 de la coupe régionale.

Appel :

recevable de la part du club Bondy Sport sur la perte du match par pénalité.

Auditions :

Compte tenu de la date de la décision, de la période de fin d'année, et de l'urgence pour la suite de l'organisation de la coupe régionale, le Bureau d'Appel a estimé le dossier suffisamment clair pour pouvoir prendre une décision sans convocation.

Éléments du dossier :

Echange de mails entre le comité 92 et le club de Bondy Sport.

Décision du Bureau d'Appel :

Le Bureau d'Appel constate que d'une part le club de Bondy Sport avait déjà envoyé hors délai la feuille d'un match précédent et, d'autre part, que la date limite de prise en compte des feuilles du 3^{ème} tour de brassage fixée au 17 décembre figurait bien dans le bulletin n°3 de la coupe.

Pour ces raisons, le Bureau d'Appel confirme la décision du comité 92 de donner match perdu par pénalité aux deux équipes.

Prochaines réunions programmées

Mercredi 23 janvier :

Dossier n°5 : AS VAL IMMO / FC NOISY LE SEC (championnat SA du 24/11/18) : appel du FC Noisy le Sec (prévu à 18h45)

Dossier n°6 : TITANES CHILE / FC PARIS MALAGASY (championnat vétérans du 10/11/18) : appel de Titanes Chile (prévu à 18h00)

Mercredi 30 janvier :

Dossier n°7 : WINAMAX FC / LES TITANS FC (championnat LU du 05/11/18) : appel du club Les Titans FC (horaire à préciser)

Dossier n°8 : CM AUBERVILLIERS (Coupe Roger Alex) : appel de plusieurs sections du club CMA sur leur élimination administrative de l'épreuve (horaire à préciser)